



Conseil d'école du mardi 25 juin 2013

Ordre du jour :

- Les effectifs de l'année 2013-2014 et organisation pédagogique de la rentrée prochaine
- Bilan sur les exercices de sécurité
- Bilan sur les évaluations nationales
- Aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée à venir (APC, Organisation du temps périscolaire et occupation des locaux...)
- Entretien des locaux et aménagement de la cour élémentaire
- Bilans financiers de l'année 2012/2013, budget prévisionnel pour l'année 2013/2014
- Bilan sur les projets de l'école (site internet + vidéo Gwen Le Doré)
- Constitution de la commission des élections des parents d'élèves
- Depuis le dernier conseil...

Avant de commencer

Personnes excusées :

Monsieur Quillien, Inspecteur de l'Education Nationale

Monsieur Sohier, professeur des écoles

Monsieur Hémon, conseiller municipal

Madame Rouat, parent d'élève

Madame Berrehar, parent d'élève

Invitation au pot du 1^{er} juillet 2013

La vie sur l'école

Deux nouveaux enseignants.

Madame Garion Alexane qui travaillera sur l'école à 80%.

Madame Carduner Anne.

Un départ...

Monsieur Jary a obtenu le poste qu'il souhaitait. Il sera ainsi brigade à la rentrée prochaine.

Nous aurons donc la possibilité de le revoir sur l'école.

Les effectifs de l'année 2013-2014 et organisation pédagogique de la rentrée prochaine



	eff 28 mai	insc 10 juin	total au 20 juin	prévision IA
			5 + 6	
TPS	18	8	11	10
PS	33	17	36	33
MS	35	2	34	34
GS	26	1	35	36
total maternelle	112		116	113
CP	32	1	26	24
CE1	45	1	32	31
CE2	25		44	44
CM 1	37	1	27	25
CM 2	31		37	37
Total élémentaire	170		166	161
<i>CLIS</i>	<i>11</i>	<i>2</i>	<i>10</i>	<i>12</i>
total	282		282	274
total avec CLIS	293		292	286

Historique des effectifs de rentrée sur l'école

	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014
effectifs	263	245	258	252	250	270	276
Nombres de classes				10	10	10	11
Moyenne nombre d'élèves par classe				25.2	25	27	25.1

Les objectifs de la répartition

- Pour l'intérêt des élèves
- Pour l'avenir de l'école
- Pour le bien-être des enseignants
 - Privilégier le cycle 2 en essayant de réaliser pour ces classes des simples niveaux avec des effectifs raisonnables (priorité au CP, puis au CE 1 et enfin aux élèves de GS)
 - Si classe à double-niveau, les enfants les moins âgés doivent être moins nombreux que les autres ou à nombre égal
 - Une réalité cette année : être attentif au groupe de CM 2 et le diviser si possible
 - faciliter les inclusions, surtout en GS, CP, et fin de cycle 3
 - accueillir dans de bonnes conditions les TPS/PS (garder une capacité d'accueil pour réussir à maintenir les effectifs à $N + 1$)

L'étude des effectifs montre :

total au 24 juin	
5 + 6	TPS
36	PS
34	MS
35	GS
116	
26	CP
32	CE1
44	CE2
27	CM1
37	CM2
166	
12	

Si 4 postes en maternelle :

effectifs à 29 élèves par classe = aucune capacité d'accueil et forte chance de devoir modifier la répartition d'ici septembre.

Si 6 postes en élémentaire :

Effectifs 27,7 élèves en élémentaire avec des tranches d'âge avec peu ou beaucoup d'élèves

Conclusion : Il faut alléger la maternelle pour pouvoir accueillir de nouveaux élèves ; et alléger l'élémentaire sinon répartition extrêmement compliquée (25 CP, 44 CE 2)

En créant une classe « GS/classe élémentaire » avec 8 élèves de GS cela permet d'augmenter de 8 places la capacité d'accueil de la maternelle et de faciliter la répartition en élémentaire.



GS/.....????

Y aura-t-il une ATSEM dans cette classe?

Où installer une telle classe?

Quels aménagements, investissements faut-il réaliser?

Comment permettre aux élèves de GS de bénéficier d'une année de maternelle?

TPS/PS	11 + 17
PS/MS	9 + 18
PS/MS	9 + 17
GS	27

Le conseil des maîtres a décidé de mettre en place cette répartition à la rentrée prochaine.

GS/CE 2	8 + 14
CP	26
CE 1	26
CE 1/CE 2	6 + 18
CE 2/CM2	12 + 12
CM1	26
CM2	25

Pour affiner notre décision, nous avons décidé d'informer en fin de semaine dernière les parents des futurs élèves de GS concernés par cette future classe. Nous n'avons hélas pas eu le temps de tous les concerter. Nous avons relevé des inquiétudes, des questionnements voire des refus de la part de certains de ces parents. Vendredi dernier, le conseil des maîtres s'est de nouveau réuni, s'est interrogé de nouveau sur l'organisation en prenant en compte ces derniers éléments.

Il a cependant émis de nouveau le souhait de conserver cette répartition...

Pourquoi pas une classe de GS/CP ou une classe de GS/CE1?

GS/CP	8 + 11
CP/CE 1	14 + 7
CE1	25
CE 2	28
CE2/CM2	16 + 10
CM1	26
CM2	27

GS/CE 1	8 + 7
CP	25
CE1	25
CE 2	28
CE2/CM2	16 + 10
CM1	26
CM2	27

Une classe de GS/CP a pour avantage de créer plus de lien entre les enfants. Des activités, comme la découverte du monde ou le sport, peuvent être réalisées en groupe classe. Certains élèves de GS profitent du travail de CP pour rentrer dans la lecture.

Mais certains CP peuvent éprouver des difficultés à accepter les contraintes de l'élémentaire car ils voient les GS plus libres. Les élèves de GS sont souvent obligés de respecter le calme afin de ne pas déranger le travail de lecture des CP. Les deux groupes ont peu d'autonomie.

Enfin cette hypothèse nous oblige à casser le groupe de CP et à créer une classe de CP/CE1 où il y a moins de CE 1 que de CP.

De plus le cycle 3 reste chargé.

GS/CE 2

L'avantage de cette classe par rapport aux deux autres est l'autonomie des CE 2. Il est ainsi plus simple pour l'enseignant de consacrer du temps aux GS.

Les CE 2 sont suffisamment grands pour être tuteurs d'un GS.

Pour les CE 2, une telle classe les obligera à gagner en autonomie.

Les échanges de service permettront aux élèves de cette classe de se retrouver par moment dans la journée avec d'autres élèves de leur âge.

Dans les autres classes :

- **il est possible d'accueillir facilement des élèves.**
- **les objectifs de la répartition sont atteints.**



...tout en procédant à quelques aménagements!

Y aura-t-il une ATSEM dans cette classe?

La mairie a répondu favorablement à notre demande. Un Agent Spécialisé des écoles maternelles devrait être recruté pour la rentrée prochaine.

Cet agent aidera l'enseignant de GS/CE 2 en menant par moments un travail avec les GS ou en apportant une aide à la préparation matérielle...

Nous souhaiterions également que cet agent aide les 4 autres ATSEMs le matin sur l'école maternelle pour des tâches de ménage. Cet aménagement permettrait de modifier l'heure actuelle des récréations. Elle surveillera également la sieste.

Où installer une telle classe?

La classe sera aménagée dans l'ancienne salle de garderie. Il serait important de repeindre cette salle et d'y apporter quelques aménagements :

- Installer un plan incliné supplémentaire dans le coin peinture (bas du chevalet hauteur 55 cm.) et de baisser le plan existant.
- Installation d'un petit toilette à la place de l'urinoir ou d'un grand toilette. (petits toilettes disponibles du côté de la maternelle)
- achat important de mobilier

Comment permettre à ces élèves de GS de bénéficier d'une année de maternelle?

En leur permettant de se retrouver en récréation avec les autres...

Pour cela le conseil des maîtres a décidé de modifier les horaires de récréation.

		En maternelle	En élémentaire
Le matin	Anciennement	10h45-11h15	10h30-10h45
	À la rentrée prochaine	10h30-11h00	10h30-10h45
L'après-midi	Anciennement	15h45-16h15	Cycle 2 : 15h00-15h15 Cycle 3 : 15h20-15h35
	À la rentrée prochaine	15h30-16h00	Cycle 2 : 15h15-15h30 Cycle 3 : 15h30-15h45

En leur aménageant des temps en maternelle...

Une heure d'atelier GS toutes les après-midis sous la responsabilité de trois enseignants.
Des temps de sport en maternelle...

En créant un groupe de 8 élèves...

En les préparant dès la semaine prochaine à ce changement de locaux...

Suite au conseil d'école, nous annoncerons par courrier dès jeudi, aux familles des élèves de grande section concernées l'affectation de leur enfant à la rentrée prochaine.

La semaine prochaine, ces futurs élèves de grande section se rendront dans une classe de l'élémentaire afin de s'approprier les locaux.

Avis du conseil

Bilan sur les exercices de sécurité



Dernier exercice incendie

Date	Heure	Temps d'évacuation
27 mai 2013	11h24	2 min 30

Résumé du déroulement :

L'enseignante des TPS/PS, l'enseignant de CLIS et l'éducatrice spécialisée du SESSAD ont été prévenus 2 minutes avant l'exercice. Les autres personnels n'ont pas été prévenus.

L'alarme a été déclenché au même instant dans les deux bâtiments de l'école par monsieur Esvan en maternelle et Mme Bosser (AVS) en élémentaire. La synchronisation a été réalisée par l'intermédiaire des téléphones portables.

Il faut prévoir la synchronisation des alarmes.

Le directeur se trouvant en maternelle, madame Le Louët a assuré ses tâches comme prévu dans la fiche 4 du côté de l'élémentaire.

Du côté de la maternelle

Les élèves se sont très bien comportés. Tous se sont rendus dans le calme aux points de regroupement. Monsieur Le Coq est sorti par le jardin de sa classe. Il a eu des difficultés à ouvrir le portail (serrure difficile à ouvrir).

L'alarme n'est pas audible dans la classe SUD.

Madame Jaouen était en séance de motricité dans la salle de gymnastique. Elle est sortie sans son registre d'appel. Son Atsem qui terminait un travail avec quelques élèves dans la classe aurait dû le prendre en sortant.

Toutes les autres consignes ont été respectées.

Il serait intéressant que les zones de regroupement soient matérialisés au sol ou par des couleurs sur les barrières.

Du côté de l'élémentaire

Les consignes ont été respectées. Les portes coupe-feux ont correctement fonctionnées. Les élèves ont été très calmes et respectueux des règles.

L'alarme s'est éteinte rapidement (le temps pour la classe de madame Guéguen de sortir) ; il faudrait la laisser sonner au moins 5 minutes.

Le personnel du SESSAD présent sur l'école a respecté les consignes d'évacuation ainsi qu'un membre du personnel communal.

Chaque enseignant connaissait ses tâches ; madame Le Louët demande des précisions quant à la procédure pour couper le gaz.

Exercice PPMS sur le temps du midi



Bilan sur les évaluations nationales



Analyse des résultats aux évaluations de fin de cycle 3.

Français

1- Les résultats du groupe en lecture et écriture sont très satisfaisants, les niveaux de réussites sont comparables à ceux de l'année dernière.

2- Les résultats sont satisfaisants en vocabulaire, grammaire et orthographe.

On observe cependant 4 points sur lesquels les élèves rencontrent des difficultés marquées :

- l'identification des C.O.D (compléments d'objet direct)
- les transformations au pluriel, au sein du groupe nominal
- l'orthographe de certains homophones grammaticaux
- la maîtrise des formes du passé simple et de son emploi

Mathématiques

Les résultats sont satisfaisants, on observe cependant des difficultés dans quelques secteurs :

- dans le domaine de l'organisation et de la gestion des données : l'interprétation graphique, la proportionnalité.
- En calcul et numération : les multiplications et divisions mettant en jeu des nombres décimaux
l'addition de fractions

Suite aux évaluations des années précédentes, la géométrie a fait l'objet d'un suivi spécifique lié au projet d'école. Les scores de réussites sont cette année de 90%.

Les APC seront un des outils mis en place pour répondre aux difficultés identifiées ci-dessus.

Réforme des rythmes scolaires, organisation du temps périscolaire et occupation des locaux



Mise en place des Activités Pédagogiques complémentaires.

Les élus de Trégunc, en accord avec les conseils des deux écoles publiques, ont décidé de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015. Nous avons donc encore une année pour finaliser notre projet.

Cependant, dès l'année prochaine, l'équipe enseignante se doit de mettre en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), au lieu de l'aide personnalisée.

Il s'agit d'activités pédagogiques et donc de situations d'apprentissage conduites par les enseignants dans le cadre des objectifs fixés par les programmes officiels et le socle commun de compétences, de connaissances et de culture. **Le contenu des APC et les modalités de l'action pédagogique doivent permettre de diversifier, de compléter ou de prolonger les 24h00 d'enseignement afin d'en renforcer les effets. Tous les élèves peuvent être concernés, même si l'accord des parents est requis.**

Ces activités sont complémentaires, ce qui signifie qu'elles ne sont pas des heures d'enseignement supplémentaires dans tel ou tel domaine des programmes. Elles doivent plutôt, grâce à des démarches spécifiques, faciliter les apprentissages engagés sur le temps des 24h00.

Nous nous devons donc de modifier le règlement intérieur de l'école...

2.3.2 Horaires et aménagement du temps scolaire

La durée de la semaine scolaire est fixée à 24 heures d'enseignement scolaire pour tous les élèves. Les 24 heures d'enseignement sont organisées à raison de 6 heures par jour, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les horaires d'entrée et de sortie de l'école sont 9h00-12h00, 13h45-16h45 pour ce qui concerne les 24 heures d'enseignement. L'accueil des élèves est assuré dix minutes avant l'entrée en classe.

~~Les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage peuvent bénéficier, au delà de ces 24 heures, après accord des parents, d'une aide personnalisée de 2 heures maximum par semaine selon des modalités arrêtées par l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription sur proposition du conseil des maîtres.~~

Les élèves peuvent bénéficier, au-delà de ces 24 heures, après accord des parents, d'activités pédagogiques complémentaires à hauteur d'une heure par semaine maximum selon des modalités arrêtées par l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription sur proposition du conseil des maîtres. (cf. avenant)

Les APC sont facultatives. Cependant, une fois inscrit à une activité, l'élève se doit d'y participer régulièrement. Si cette contrainte n'est pas respectée, le conseil des maîtres peut décider de l'exclusion de l'élève à l'activité.

Les parents au moment de l'inscription doivent indiquer si leur enfant est susceptible de fréquenter la garderie suite aux APC.

Présentation de l'avenant



Avenant au projet de l'école de l'école publique primaire Marc Bourhis

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

OBJECTIFS ET PLAN D'ACTION

Présentation synthétique des principaux enjeux annuels

Axes/Objectifs prioritaires	Objectifs opérationnels	Actions prévues et public concerné (classe, cycle, etc.)	Suivi / Evaluation Indicateurs retenus
<p>Eléments diagnostiques, problématique pour l'objectif n° 1 (Traitement de la difficulté):</p> <p>De nombreux élèves de l'école n'ont pas une lecture suffisamment experte du fait d'un manque de fluidité, de vocabulaire, de difficultés à abstraire une donnée... Ils se retrouvent donc en difficulté dans de nombreuses matières comme par exemple la résolution de problèmes.</p> <p>De plus, certains élèves ont des difficultés à vivre en collectivité et peuvent ainsi se retrouver isoler ou adopter des comportements déviant.</p>			
<p>Objectifs de la première APC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la langue - Arts et culture <p>Les objectifs prioritaires relèvent du langage écrit et oral de l'ouverture culturelle par la sensibilisation des enfants à l'intérêt patrimonial, social et artistique des contes</p>	<p><u>Pour des élèves de cycle 2 (par groupe de 12 élèves, 2 groupes dans l'année) (Madame Anchyse, Madame Le Louët)</u></p> <p><u>2 fois 30 minutes sur l'heure du midi</u></p> <p>Les enfants élaborent collectivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Des productions orales (restitution et reformulation des histoires) * Des productions écrites (en fin d'année, un conte inventé) * des productions plastiques (compositions, dessins, volumes) 	<p>Tout au long de l'année, les élèves découvrent au fil des jours le patrimoine culturel des contes traditionnels. Le projet fait alterner de nombreuses séances de lectures de contes et des séances d'étude et de compréhension.</p> <p>Un conte par mois est exploré. Le rythme mensuel permet une mise en réseau avec différents albums.</p> <p>Pistes de travail</p> <p>Contes à regarder : images animées, interprétations en DVD, images fixes</p> <p>Contes à écouter, CD, ritournelles...</p> <p>Contes à rêver : dimension poétique, imaginaire, enchantement</p> <p>Contes à collecter : objets, images, photos, films, dessins...</p> <p>Contes à écrire : album à inventer</p>	<p>La mise en valeur des progrès et des réalisations constitue un élément important de la démarche, les élèves font connaître ces contes à leur entourage. (au quotidien dans leur famille, en finalisation au mois de juin (présentation de leur conte)</p> <p>Réinvestissement du vocabulaire en classe.</p>
<p>Objectif de la deuxième APC:</p> <p>Permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences du socle commun</p>	<p><u>Pour des élèves de Cycle 2 (2 cycles de 7 heures) (Monsieur Esvan)</u></p> <p><u>de 16h45 à 17h45 une fois par semaine</u></p> <p>- comprendre seul un énoncé de problème</p> <p>- augmenter ses stratégies en calcul mental</p>	<p>Manipulations permettant d'appréhender un énoncé de problème (via une démarche scientifique). Les élèves après un travail de lecture devront mettre en place des ateliers (cuisine, peinture, construction, mesure, maquettes, courses...).</p> <p>Développer les stratégies pour quantifier une collection (en privilégiant le subitizing) et permettre ainsi une lecture plus experte des énoncés de problèmes.</p>	<p>L'élève interroge le maître quand il ne comprend pas.</p> <p>Il utilise de nouvelles stratégies pour résoudre les problèmes.</p> <p>L'élève appréhende mieux la numération.</p>

APC sur l'heure du midi (13h05-13h35), 2 fois par semaine

GROUPE 1 12 élèves de cycle 2 (2 groupes dans l'année) (36 semaines)	Madame Anchyse Madame Le Louët	Les objectifs prioritaires relèvent du langage écrit et oral de l'ouverture culturelle par la sensibilisation des enfants à l'intérêt patrimonial, social et artistique des contes.
Groupe 2 12 élèves de cycle 2 (de 1 à 5 groupes dans l'année) (36 semaines)	Madame Coiffard Madame Garion Madame Jaouen	Permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences du socle commun par les jeux de société.
Groupe 3 2 élèves par classe de l'élémentaire 4 fois dans l'année	Monsieur Esvan	Mettre en place un conseil des enfants, avec une élection de 2 élèves délégué par classe soit 16 élèves au total pour impliquer davantage les enfants dans la vie de leur école.

APC le soir (16h45-17h45), 1 fois par semaine

<p>GROUPE A 6 élèves de cycle 2 (2 groupes dans l'année) (14 semaines)</p>	<p>Monsieur Esvan</p>	<p>Manipulations permettant d'appréhender un énoncé de problème (via une démarche scientifique). Les élèves après un travail de lecture devront mettre en place des ateliers (cuisine, peinture, construction, mesure, maquettes, courses...).</p>
<p>Groupe B 6 élèves de cycle 3 (2 groupes dans l'année)</p>	<p>Madame Gourlaouen</p>	<p>Permettre à tous les élèves d'acquérir les compétences du socle commun en calcul mental par les jeux de société</p>
<p>Groupe C 8 élèves de CE/CM (possibilité d'y avoir plusieurs groupes dans l'année) (29 semaines)</p>	<p>Madame Georges Madame Guillou</p>	<p>« jeu dramatique »</p> <p>Former des enfants lecteurs, capables de communiquer, comprenant le contenu de textes variés et maîtrisant le langage de l'évocation</p> <p>Développer la socialisation, le vivre ensemble (coopérer, s'approprier les règles du groupe, écouter l'autre..)</p>
<p>Groupe D 8 élèves de CM (7 semaines)</p>	<p>Madame Georges</p>	<p>Maîtrise de la langue : lecture</p>
<p>Groupe E 6 élèves de cycle 2 (7 semaines)</p>	<p>Madame Guillou</p>	<p>Apprendre à apprendre, présentation de son travail, comprendre les consignes de travail</p>
<p>Groupe F 1 module cycle 2 (9 semaines) 1 module cycle 3 (9 semaines)</p>	<p>Monsieur Le coq</p>	<p>mise en place d'un atelier d'initiation à l'audio-visuel (film et film d'animation)</p>

Les APC débuteront dès la deuxième semaine de l'année scolaire.

Le conseil des maîtres sélectionnera les élèves pouvant bénéficier de ces activités la première semaine et demandera ensuite l'accord des parents.

Les élèves inscrits à l'activité se devront d'y assister régulièrement. Toute absence non justifiée peut amener à la désinscription de l'élève absent.

Les parents devront indiquer au moment de l'inscription si leur enfant est susceptible de se rendre à la garderie suite aux APC.

Le descriptif du dispositif sera visible sur le site Internet de l'école une fois qu'il sera validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Quatre salles seront utilisées le soir pour les APC. Il faudra en tenir compte pour l'organisation du ménage.

La mise en place de certains APC nécessite des investissements. Dans un premier temps, il serait intéressant qu'un partenariat soit mis en place avec la MJC pour le prêt de jeux de société et du matériel audio.

Liaison temps périscolaire/école

La garderie ainsi que certaines activités de la pause méridienne se feront au nouvel ALSH. La municipalité organise avec ses agents une réunion le samedi 29 juin 2013 afin de définir l'organisation des temps périscolaires. Le directeur sera alors informé des décisions prises. Il serait intéressant que la mairie communique aux familles sur ces nouvelles modalités d'ici la fin de l'année.

Il est important que la municipalité prenne en compte l'organisation des APC afin de monter leur projet. Ainsi les élèves participant à des APC sur le temps du midi ne devront pas se trouver à l'ALSH à 13h05.

Je me permets de vous informer qu'une porte-ouverte à l'ALSH sera organisée le samedi 6 juillet dans l'après-midi.

Une classe du premier étage peut-être utilisée par les agents communaux sur le temps périscolaire. Cependant, ils devront respecter l'aménagement et le matériel. Cette salle sera en effet utilisée par les enseignants pour des temps d'enseignement (décloisonnement en anglais, APC, ...).

Stage de remise à niveau

Deux stages de remise à niveau seront organisés pendant les vacances d'été sur l'école.

Date du premier stage : du 8 au 12 juillet

3 enseignants de l'école y participent. 7 élèves de CE 1 et 3 de CM 1 sont susceptibles d'y participer.

Date du deuxième stage : du 26 au 30 août

1 enseignante de l'école pour 5 élèves de CE 1

Nous souhaiterions utiliser la classe de madame Georges et de madame Gourlaouen pour le premier stage.

Bilans financiers de l'année
2012/2013, budget prévisionnel pour
l'année 2013/2014
Bilan sur les projets de l'école



**Budget
Année
2012/2013**

	recette	dépense
subvention APE 2012/2013	5991,84	
projet pédagogique mairie 2013 + noël	7664,12	
subvention transport 2013 utilisée	2004,12	
banque/assurance	293,58	93,23
dépense Noël 2012		2921,8
budget enseignants 2012 2013		589,72
recettes 2012/2013 participation parents	3240,1	
don amicale laïque du centre	400	
remboursement frais transport USEP	166,95	
recettes 2012/2013 photos scolaires	816,1	
investissement 2012/2013 littérature		1004,23
investissement 2012/2013 sciences		100,41
investissement gros matériel 2012/2013		1254,14
projets et sorties 2012/2013 + hip hop 2011		14530
solidarité		0
projet maternelle (galette, ludothèque...)		312,35
projet élémentaire		254,5
direction		192,97
pharmacie, téléphonie, divers		55,86
pot fin année		100
TOTAL	20576,81	21409,2
déficit		832,4
bénéfice	-832,4	

Bilan financier des sorties

		car mairie	car APE	USEP	entrée APE	TOTAL	participation parents
sortie cinéma le Kerfany	cycle 1	278,2	556,4		589	1423,6	
	cycle 3	278,2	139,1	147,5	290	854,8	
sortie cinéma Le Celtic	cycle 2 et 3	97,9	783,2		520	1401,1	
spectacle au Sterenn	toute l'école			424,5	952	1376,5	
collège du Porzou	CM 2	97,9				97,9	
vélo CE 2 (2 sorties)		190,3	139,1	1016,95		1346,35	648
MS/GS		247,3		655,3		902,6	
cross bois du Hénan			337			337	
Adhésion USEP + rencontre				392,1		392,1	
rugby						0	
projet Moyen-Age		814,32	284,14	165	376,5	1639,96	300
projet intervenant percussion				1765	572	2337	
partenariat bretagne vivante	CM 2		118,5			118,5	
sorties TPS/PS			195,8	159		354,8	
HIP HOP 2011				1948,05		1948,05	
Total		2004	2553	6673	3300	14530	

Les investissements

Du mobilier pour :

- Aménager la classe de GS/CE 2, l'équiper en petit matériel pédagogique
- Transformer la classe de MS/GS en classe de PS/MS (création de coins jeux)
- Aménager un coin dans la classe de CP

A hauteur de 3620 euros

Du matériel informatique :

4 ordinateurs portables pour un montant de 2000 euros

21 ARTICLES	PRIX TTC	QUANTITE	TOTAL
 Grand meuble à cases et à étagères - hêtre Ref. 313 309 372 440 3	349 €	1 ▼	349,00 €
 Meuble moyen à 12 bacs incolores Ref. 313 309 372 534 9	373 €	1 ▼	373,00 €
 Tapis de regroupement Ref. 313 309 380 056 5	168 €	1 ▼	168,00 €
 Grande dinette Ref. 313 309 333 150 2	40 €	1 ▼	40,00 €
 Évier modulaire Ref. 313 309 371 216 5	99 €	1 ▼	99,00 €
 Cuisinière modulaire Ref. 313 309 371 215 8	99 €	1 ▼	99,00 €

 Lave-vaisselle modulaire Ref. 313 309 371 209 7	99 €	1 ▼	99,00 €
 Fruits du marché Ref. 313 309 345 049 4	19,40 €	1 ▼	19,40 €
 Légumes du marché Ref. 313 309 387 084 1	19,60 €	1 ▼	19,60 €
 Casseroles Ref. 313 309 333 157 1	10,50 €	1 ▼	10,50 €
 Banquette bleue Ref. 313 309 372 862 3	185 €	1 ▼	185,00 €
 Pouf carré vert Ref. 313 309 372 882 1	56 €	1 ▼	56,00 €
 Banquette jaune Ref. 313 309 372 854 8	185 €	1 ▼	185,00 €

	La petite Européenne Ref. 313 309 333 279 0	23,50 €	2 ▼	47,00 €
	Le petit Africain Ref. 313 309 333 274 5	23,50 €	2 ▼	47,00 €
	Habits de poupées - Ensemble robe PM Ref. 313 309 332 982 0	15,60 €	2 ▼	31,20 €
	Berceau de poupée Ref. 313 309 371 088 8	66,50 €	1 ▼	66,50 €
	Miroir Ref. 313 309 371 235 6	152 €	1 ▼	152,00 €
	Ensemble soin et repas Ref. 313 309 332 003 2	14,50 €	2 ▼	29,00 €
	Malette du docteur Ref. 313 309 332 002 5	24,60 €	1 ▼	24,60 €

Total commande Nathan 1978.90 euros

189 euros serviront à acheter du petit matériel pédagogique pour la classe de GS/CE 2 et PS/MS. (déguisements, accessoires dînette, jeux...)

	 Plateau beige - Piètement Jaune Réf : HK22459M Taille : T1 à T3 Forme : Octogonale 120 cm Coloris : Jaune RAL		Eco-part : 4,06 € Total : 168,06 €	<input type="button" value="-"/> 1 <input data-bbox="1058 182 1083 201" type="button" value="+"/>	Eco-part : 4,06 € Total : 168,06 €
	 Table CCE Lise 4 pieds tube octogonale diamètre 120 cm Taille 2 - Jaune Réf : HK13200J Taille : T2 Forme : Octogonale 120 cm Coloris : Jaune RAL	Sous 10 jours*	123,00 € Eco-part : 2,25 € Total : 125,25 €	<input type="button" value="-"/> 1 <input data-bbox="1058 368 1083 386" type="button" value="+"/>	123,00 € Eco-part : 2,25 € Total : 125,25 €
	 La table CCE Lise 4 pieds tube 120 x 60 cm Taille 3 - Jaune Réf : HK20608H Taille : T3 Forme : Rectangulaire 120 x 60 cm Coloris : Jaune RAL	Sous 10 jours*	83,50 € Eco-part : 1,64 € Total : 85,14 €	<input type="button" value="-"/> 3 <input data-bbox="1058 539 1083 558" type="button" value="+"/>	250,50 € Eco-part : 4,92 € Total : 255,42 €
	 Le lot de 6 chaises empilables Ligne Elodie II taille T3 Jaune Réf : HK20673H Taille : T3 Coloris : Jaune RAL	Sous 10 jours*	155,00 € Eco-part : 1,32 € Total : 156,32 €	<input type="button" value="-"/> 2 <input data-bbox="1058 696 1083 715" type="button" value="+"/>	310,00 € Eco-part : 2,64 € Total : 312,64 €
	 Tableau double face pivotant émaillé vert Réf : HK13005D Modèle : Vert	Sous 10 jours*	292,00 € Eco-part : 2,94 € Total : 294,94 €	<input type="button" value="-"/> 1 <input data-bbox="1058 839 1083 858" type="button" value="+"/>	292,00 € Eco-part : 2,94 € Total : 294,94 €
	Support rangement couchettes sur roulettes Réf : GI20230J	Sous 3 jours*	29,99 €	<input type="button" value="-"/> 2 <input data-bbox="1058 953 1083 972" type="button" value="+"/>	59,98 €

Total commande Camif 1451.39 euros

Prévisionnel 2013/2014

	recette	dépense
subvention APE 2013/2014	6000	
projet pédagogique mairie 2014	4602,5	
subvention Noël mairie 2014	3135,5	
subvention transport 2014	2160	
banque/assurance	293,58	120
dépense Noël 2013		2927,8
budget classe : petit matériel		1936,8
recettes 2013/2014 participation parents	1764	
recettes 2013/2014 photos scolaires	750	
investissement 2013/2014 littérature		500
investissement 2013/2014 sciences		200
investissement gros matériel 2013/2014 (plastifieuse...)		400
prévisions projets et sorties 2013/2014		14847,40
autofinancement CM 2	2000	
solidarité		120
projet maternelle (galette, ludothèque, oeufs...)		400
projet élémentaire (sono, achat pour chorale...)		250
direction timbres, pharmacie		200
téléphonie divers		60
TOTAL	20706	21962
déficit		1256,4
bénéfice	-1256,4	

Prévisionnel des sorties 2013/2014

	entrée	car	participation	autofinancement
sortie cinéma concarneau	1500			
spectacle au Sterenn	1600			
collège du Porzou	100			
vélo CE 2 (2 sorties)	1560	329	1056	
sorties diverses	6005			
classe transplantée	14 132		9250	2000
	25226		10306	2000

Autofinancement

S'autofinancer (si possible à hauteur de 2000 euros)

- Pour responsabiliser les élèves
- Pour pérenniser dans le temps le projet
- Pour permettre à toutes les familles de partir
- Pour pouvoir faire d'autres sorties (pour les autres classes, sortie collège, sorties nature, sorties USEP ou sportives)
- Pour faire face aux imprévus
- Pour proposer un prix dégressif aux familles ayant plusieurs enfants.

Comment?

- trouver des actions qui enrichissent celles de l'APE (choix de la période, support différent...).
- trouver des financements dans et **en dehors** de l'école (réfléchir à des actions avec le foyer Men Zao, l'amicale laïque...)

Quoi?

- Photos individuelles pour les élèves de CM 2 et de la maternelle
- Vente de gâteaux à la sortie des écoles (maternelle et élémentaire) tous les 15 jours
- Vente de produits à la période de Noël...
- Vente de crêpes (commande) si parents volontaires (à commander)
- Tombola vers novembre (avec sponsors)
- Stockage de journaux, ...
- Soirée à thème (photos du voyage/pizza,)

Entretien des locaux et aménagement de la cour élémentaire



Liste des travaux

Pour l'école

Synchroniser le signal d'alerte entre le côté maternelle et le côté élémentaire. + alarme inaudible de la cour élémentaire + alarme inaudible dans la classe maternelle SUD Priorité 1.

Mise en place du PPMS : stockage d'eau et de scotch sur les deux écoles .

Panneau commémoratif en élémentaire : remettre la lettre C

Plan d'évacuation à remettre en place (un plan se trouve derrière le radiateur de l'infirmerie)

Du côté de la maternelle

Portillon entre maternelle et élémentaire : système de fermeture à revoir

Du côté de la maternelle

Portillon entre maternelle et élémentaire : système de fermeture à revoir

Intitulé
Trouver une solution pour qu'il n'y ait plus de mauvaise odeur sur l'école maternelle (Il est parfois compliqué d'accueillir de nouvelles familles dans de bonnes conditions...)
Entrée école maternelle et entrée salle de pause ATSEM : Sol glissant par temps de pluie (chute d'un enfant cette année) ; trouver une solution afin de remédier à ce problème
Salle d'évolution : Afin d'obscurcir au maximum la salle installer des rideaux opaques. Système anti pince doigts à réparer
Classe ouest Stores à réparer (baguette pour pivoter les lamelles) Rideaux à mettre sur meuble extérieur à la classe Fabriquer un couvercle grillagé pour terrarium escargot Repeindre les bancs

Sanitaire ouest

Système d'ouverture des fenêtres

Fixation de la séparation à resserrer

Classe Est

Peinture des murs

Tablette à installer au dessus des porte-manteaux dans le couloir

Graisser système ouverture porte donnant sur le jardin

travaux dans la cour

en cas d'intempéries pour éviter que les enfants aillent dans la terre, fermer l'accès avec un petit portillon.

Peinture barrière bois cour (zonage 4 couleurs)

Entretien cabane + banc (toiture et peinture)

Enrobé pour aplanir trou (pour éviter les flaques)

Elagage des arbres (nombreuses chutes de branches quant tempête)

Portail donnant sur la cour élémentaire (trouver un système de fermeture plus sécurisé)

L'algeco sera enlevé pendant les vacances = modifier la place du portail + grillage à installer

Tapis autour du toboggan s'abîme rapidement (réparation nécessaire)

Souder bouche égout + bouche eau pluviale

Enduit mur sud s'effrite = à refaire

Sanitaire nord

Peinture à refaire (s'écailler rapidement)

Classe sud

Auréoles sur 3 plaques phoniques du plafond apparues après intempéries

Repeindre les bancs des classes

Sanitaire nord

Plinthe carrelage en train de se décoller

Classe nord

Enlever l'évier

Buanderie

Enlever les 3 toilettes, repeindre le casier des ATSEMs et le mettre dans cette pièce

Système rangement des balaies à fixer au mur

Si les toilettes venaient à rester (chasse d'eau à réparer toilettes de gauche)

Salle de pause ATSEM

Rideaux meubles à mieux fixer

Démonter une étagère et y mettre les casiers (sauf si aménagement de la buanderie)

Salle arts plastiques

Repeindre le contreplaqué avec sous couche blanche puis peinture tableau noir sur une hauteur d'un mètre 50

Intitulé

3 Panneaux d'affichage à fixer au mur (un sur la cour + 2 classes)

Mise en place du PPMS :

Il est indispensable de pouvoir fermer toutes les portes coupe-feux sans déclencher l'alarme.

Salle informatique

Mise en place d'un plan d'entretien du matériel informatique (défragmentation, suppression des logiciels non utilisés...) (entretien si possible toutes les semaines)

Plaque isolation phonique à changer

Plaque lino à changer près fenêtre bibliothèque

Renouvellement des ordinateurs de la salle informatique

Changement du modem, besoin d'un nouvel onduleur, aménagement de l'armoire de brassage(Switch à saturation, prise électrique...)

Plan de travail à aménager dans le coin où tableau numérique (plan sera réalisé prochainement par le directeur)

Mise en place de stores occultant sur les velux

Classe 2 D

Plaque bois des fenêtres à changer

Repeindre la porte des WC + murs de la même couleur

Velux à entretenir

Palier entre classe 2 C et 2 D

Palier à débarasser

Classe 2 C

Velux à réparer

Peinture blanche pente de toit

Evier qui fuit

Aménagement de la cour de la récréation

Revêtement en très mauvais état, prévoir de le refaire

Mise en place d'un bac à sable

Aménagement de la cour (espace vert, place de la structure, demande de plan à l'échelle...)

Tapis autour de la structure (présence de trou ou de traces d'usure)

Souder bouche égout + bouche eau pluviale

Algeco : départ cet été ; il faut donc prévoir la mise en place d'un grillage (place du jardin, modification de la place du portail...)

Enduit mur où fresque à refaire puis repeindre

Garderie qui deviendra une salle de classe RDC C

Repeindre les murs (priorité 1 en peinture)

Installer des petits toilettes si possible

Carreau à réparer

Plaque isolation phonique à changer

Chevalet à baisser (Bas du plan incliné h : 55 cm)

Récupérer le chevalet de la classe 1 C et l'installer dans le coin peinture

Fabrication d'un meuble sous le plan où évier (cf. classe 1 D)

Classe 2 A

Peinture des murs

Meubles à construire dans le coin enseignant (cf classe de RDC D)

Peindre meuble du fond couleur parme

Classe 1 B

Fenêtres à changer (courant d'air important, prise d'eau...)

Hall C

Peinture à refaire

Salle RDC B

Plaque isolation phonique à changer + coffret électrique

Classe RDC D

Liège à installer

Le lundi 2 septembre : déplacer et monter du mobilier dans la nouvelle classe (besoin d'agents communaux) (si possible dès 8h00)

Vider les classes pour nettoyage :

Nous avons besoin de la classe de madame Georges et de la classe de madame Gourlaouen.

Madame Le Guillou souhaiterait travailler dans sa classe la première semaine des vacances. Madame Guéguen souhaiterait y travailler le premier weekend.

Questions diverses



- Réglementation du parking « maternelle »